

ATELIER RÉGIONAL DE FORMATION SUR LE SUPPORT MÉTHODOLOGIQUE POUR L'ÉLABORATION DES CPDN DANS LE CADRE D'UN PROCESSUS NATIONAL INCLUSIF ET MULTI-ACTEURS

Termes de référence

I. Contexte

Le succès de la 21^e session de la Conférence des Parties à Convention cadre des Nations-Unies sur les changements climatiques (COP21) dépendra essentiellement des engagements des pays qui seront exprimés sous forme de Contributions prévues déterminées au niveau national (CPDN). Toutes les parties, y compris les pays en développement doivent soumettre ces contributions d'ici le mois d'octobre 2015.

Il reste donc peu de temps pour préparer ces contributions nationales qui doivent refléter la réalité des capacités des pays à réduire leurs émissions de GES et leurs efforts d'adaptation face aux effets des changements climatiques. En effet, les CPDN devraient respecter un format type, notamment faire le bilan, en tenant compte des circonstances nationales, des efforts nationaux d'atténuation et d'adaptation aux effets des changements climatiques, des besoins financiers et technologiques ainsi que des besoins de renforcement des capacités.

Les pays en développement ont souhaité un appui technique et le partage d'expériences entre pays, dans le cadre d'ateliers régionaux regroupant les différents acteurs nationaux impliqués dans le processus d'élaboration des CPDN. Faute de cet appui, des pays arriveront difficile au bout du processus et le calendrier de soumission des CPDN pourrait ne pas être respecté.

A cet effet, l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF), à travers son organe subsidiaire l'Institut de la Francophonie pour le Développement Durable (IFDD), en partenariat avec le Conseil National Climat du Gabon et le Programme Intra-ACP, a pris l'initiative d'organiser à Libreville au Gabon **du 21 au 23 avril 2015**, un atelier régional sur «**le support méthodologique pour l'élaboration des CPDN dans le cadre d'un processus national inclusif et multi-acteurs**».

Cet atelier s'inscrit dans le cadre du programme de renforcement des capacités des pays francophones dans le domaine des négociations internationales sur l'environnement et le développement durable.

II. Objectifs et résultats attendus

L'objectif global de l'atelier régional est de renforcer les capacités des participants, de mettre à leur disposition différents outils et leur permettre de partager leurs expériences sur l'élaboration des CPDN.

1) Objectifs spécifiques

L'atelier régional vise spécifiquement à :

Renforcer les capacités des participants sur :

- La maîtrise des enjeux et la portée des CPDN
- Les options de format et de contenu des CPDN (atténuation, adaptation, renforcement des capacités, dispositions MRV, transferts de technologies, financements...)
- La prise en compte des objectifs de la Convention sur la diversité biologique et de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification dans les CPDN

Mettre des outils à la disposition des participants concernant :

- La détermination des secteurs clés et prioritaires (agriculture, forêts, énergies...) pour les CPDN
- L'inventaire des secteurs potentiels de réduction des émissions de GES
- L'évaluation des besoins en termes d'adaptation, de renforcement de capacités et de transfert de technologies

Partager les expériences des pays sur :

- L'état d'avancement des processus nationaux de quatre pays (Les deux premiers sont très avancés et les deux autres très peu avancés)
- Favoriser le réseautage et le partage d'expériences réussies et des difficultés par l'ensemble des pays durant la suite du processus

Appuyer chaque pays à déterminer les étapes futures

- Encourager les délégations des pays à déterminer les étapes suivantes tenant compte de l'état d'avancement de leurs processus
- Mettre les experts francophones en contact avec les délégués des pays impliqués dans les processus nationaux d'élaboration des CPDN

2) Résultats attendus

A l'issue de l'atelier, les résultats suivants seront atteints :

Les capacités des participants sont renforcées sur :

- La maîtrise des enjeux et la portée des CPDN
- Les options de format et de contenu des CPDN (atténuation, adaptation, renforcement des capacités, dispositions MRV, transferts de technologies, financements...)
- La prise en compte des objectifs de la Convention sur la diversité biologique et de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification dans les CPDN

Des outils sont mis à la disposition des participants concernant :

- La détermination des secteurs clés et prioritaires (agriculture, forêts, énergies...) pour les CPDN
- L'inventaire des secteurs potentiels de réduction des émissions de GES
- L'évaluation des besoins en termes d'adaptation, de renforcement de capacités et de transfert de technologies

Les participants sont renseignés sur l'état d'avancement des processus nationaux de quatre pays et peuvent en tirer les points forts et les faiblesses.
Ils sont mis en réseau pour que le partage d'expériences réussies continue.

Les participants disposent d'une feuille de route pour les prochaines étapes

- Les participants ont déterminé pour leurs pays respectifs les étapes suivantes en tenant compte de l'état d'avancement de leurs processus
- Les participants sont en contact avec les experts francophones pour le suivi des processus nationaux d'élaboration des CPDN

III. Contenu détaillé de l'atelier régional

Les experts du Sud et du Nord animeront l'atelier régional autour de cinq grands axes pratiques.

1) Le cadre général des CPDN

- Champ couvert par les CPDN
- Options de contenu et de format
- Capitalisation des projets en cours (NAMAs, MDP...)
- Processus inclusif, multi-acteurs et planification

2) Les secteurs prioritaires pour la région

- Inventaire des secteurs prioritaires: forêts et lutte contre la dégradation des sols, agriculture, hydraulique, transport, énergie...
- Analyse/évaluation des apports de réduction des secteurs prioritaires
- Prise en compte des objectifs de la Convention sur la diversité biologique et de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification dans l'élaboration des CPDN

3) L'adaptation et les dispositions MRV dans les CPDN

- Analyse/évaluation des besoins en termes d'adaptation
- Focus sur la transparence du processus
- Dispositions «mesure, reporting et vérification» dans les CPDN
- Outils d'inventaire des besoins de financements internationaux
- Outils d'inventaire des besoins technologiques
- Evaluation des besoins en termes de renforcement de capacités

4) La présentation de l'expérience des pays sur les CPDN

- Présentation de la CPDN du Gabon
- Présentation de l'état d'avancement du processus: focus sur l'adaptation: Sénégal

5) La mise en place de pools d'experts pour le suivi conseil des pays

- Le réseautage des participants pour le partage continu des expériences jusqu'à la COP21
- La mise en place comités d'experts pour assurer le suivi et servir de conseil aux Pays.

IV. Public cible

Cet atelier s'adresse aux personnes impliquées dans le processus national d'élaboration des CPDN, de chaque pays, issues des administrations publiques de l'environnement, de l'économie, des finances et de la planification, de l'énergie et du transport.

Les pays concernés sont : Cameroun, Comores, Djibouti, Gabon, Guinée Équatoriale, Maurice, Madagascar, République Centrafricaine, République Démocratique du Congo, République du Congo, Rwanda, Sao Tomé-et-Principe, Seychelles, Tchad.

V. Partenaires

Plusieurs institutions et organisations régionales et internationales sont partenaires de l'IFDD pour l'atelier régional de Libreville :

- Le Conseil National Climat du Gabon
- Le programme Intra-ACP de l'Union européenne

Pour toute information complémentaire, veuillez contacter l'équipe de l'IFDD, Mme Faouzia Abdoulhalik, Spécialiste de programme, faouzia.abdoulhalik@francophonie.org et M. Issa Bado, Assistant de programme, issa.bado@francophonie.org.

